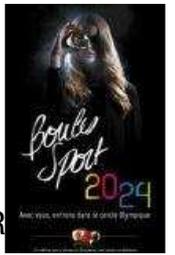




**Secrétaire Général**

M. Denis ATTIBA HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER



☎ 06.15.34.17.56 📧 [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)



Le 7 juin 2017

**Compte rendu de la réunion du bureau directeur  
du Comité Régional du Grand Est du 26 mai 2017 à Metz.**

Présents : Allan Abdelfadi, Denis Attiba-Henry, David Coluche, François Kurz, Patricia Pidol, Didier Schmitt, Karine Schmitt, Christian Thomassier.

**Calendrier 2018**

La dernière version du calendrier tient compte des observations présentées par chacun des membres du comité. Pour ce qui concerne les championnats départementaux les comités peuvent indifféremment utiliser en tant que besoin le samedi, le dimanche ou les deux jours.

**Championnats Régionaux**

Pour 2018 les championnats régionaux à Pétanque se déroulent sur 6 journées :

Les 8, 9 et 10 mai pour le Promotion, le Vétéran et la doublette Mixte ;

Les 19, 20 et 21 mai pour les triplettes masculin, féminin et jeunes, les doublettes et tête à tête masculin et féminin.

Pour le jeu Provençal 2 fois deux jours : les 12 et 13 mai pour le Triplette, 28 et 29 juillet pour le Doublette.

Afin d'éviter des déplacements répétitifs (une équipe ou un joueur et joueuse pouvant être qualifié pour plusieurs championnats régionaux) il est proposé de regrouper ces championnats sur un seul site.

Par ailleurs l'ex ligue Champagne Ardenne ne pratiquant pas le Jeu Provençal les championnats régionaux se dérouleront sur les territoires des ex ligues Alsace et Lorraine.

Les comités organisateurs pour 2018 sont les suivants :

Championnats des 8, 9 et 10 mai, 12 et 13 mai      Comité du Bas Rhin

Championnats des 19,20 et 21 mai                      Comité de Meurthe et Moselle

Championnats des 28 et 29 juillet                      Comité des Vosges

Un problème concernant le championnat régional des triplettes juniors est évoqué.

En effet un junior peut s'engager aussi bien dans le championnat relevant de sa catégorie que dans celui relevant de la catégorie senior.

Or le championnat junior est programmé le même jour que le championnat senior. (19 mai)

Conformément au règlement on ne peut pas obliger un junior à choisir de participer à l'un ou à l'autre de ces championnats. (La question a été posé au président de la FFPJP qui en réfèrera à son comité directeur. En attente de réponse).

Le transfert vers le vétéran est évoqué mais celui-ci se déroulant en semaine (9 mai) il n'est envisagé.



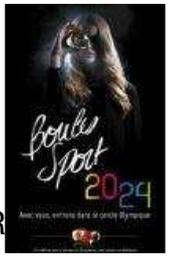
# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## COMITE REGIONAL DU GRAND EST

### Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER



☎ 06.15.34.17.56 📧 [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)



### Cahier des charges

Un cahier des charges des championnats régionaux sera élaboré et joint en annexe du règlement intérieur.

### Coupe du Grand Est

Une coupe du Grand Est aura lieu en 2018.

Une équipe par comité sera qualifiée. Pour les comités départementaux organisant déjà cette coupe le vainqueur de la coupe départementale sera qualifié pour la phase régionale.

Pour les comités départementaux n'organisant pas de coupe départementale, la phase qualificative de la Coupe de France sera le support de la qualification régionale.

Cette coupe se déroulera sur 2 jours pleins (un week-end).

10 équipes qualifiées : cadrage à 8 le samedi matin, quart de finale le samedi après-midi, demi-finale le dimanche matin et finale l'après-midi.

David Coluche est chargé de demander aux comités rattachés si tous seront participants à cette coupe régionale.

### Point sur les commissions

La commission jeune sera présidée par Monsieur Dominique Jadot (08)

La commission handicap est reprise par Emile Schwartz (57) compte tenu de la démission pour convenance personnelle de Madame Leila Bouhmida.

Les stages jeunes, Féminines et Espoirs seront sous la responsabilité de Léon Caronne (57)

Commission électorale : il faudrait au moins une personne par ex ligue.

### Championnat des Jeunes

La DTN a arrêté le nombre d'équipe jeunes à qualifier pour les championnats de France :

Comité régional Grand Est 2 équipes

Commission territoriales 1 Champagne Ardenne, 2 Lorraine et 1 Alsace.

Les commissions territoriales n'ayant pas été créées, les équipes attribuées sont transférées au Comité Régional. Ainsi celui-ci sera représenté par 6 équipes par catégorie.

La question est posée de savoir si le comité Régional peut faire face financièrement à la charge que représente ces 18 équipes de jeunes.

Le trésorier précise que le financement peut se faire sans problème par un prélèvement sur les cotisations versées par les comités départementaux au Grand Est.

### Finances

Un point d'étape sur les finances est présenté par le Trésorier Général.

Tous les comités sont à jour de leurs cotisations.

### Règlement intérieur

Le volet sportif est toujours en attente.

Pour les Nationaux il est préconisé de ne les protéger que dans le département d'organisation.

### Divers

Site internet du Comité Régional : Celui-ci est mis en œuvre à l'adresse [www.petanquegrandest.fr](http://www.petanquegrandest.fr)



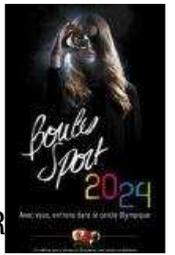
# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## COMITE REGIONAL DU GRAND EST

### Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER



06.15.34.17.56  [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)



Réservation hôtelière pour 2018 : Un volontaire est sollicité pour effectuer ces réservations pour l'ensemble des championnats régionaux.

Assemblée Générale Grand Est : Celle-ci est fixée au 9 décembre 2017 et sera organisée par le Comité Marne.

Logo : le projet de logo du comité Grand Est est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire Général  
M. ATTIBA HENRY Denis

La Présidente  
Mme SCHMITT Karine

